

**RESTAURATION ET HEBERGEMENT**  
**TARIFS VOTES PAR LA REGION NOUVELLE AQUITAINE**  
**(Commission permanente du 10 octobre 2016)**

ELEVES	Taux de participation aux charges communes	TARIFS		TR2	TR3	TR1
		Rappel 2016	2017	Janv-Avril 03/01 au 14/04	Mai-Juillet 02/05 au 07/07	Sept-déc 04/09 au 22/12
<b>Abonnement annuel élève demi - pensionnaire</b>						
Abonnement annuel 5 JOURS	15%	505,80 €	505,80 €	180,84 €	127,16 €	197,80 €
Abonnement annuel 4 JOURS	15%	432,00 €	432,00 €	155,15 €	106,48 €	170,37 €
<b>Abonnement annuel élève interne</b>						
Abonnement 5 nuits (dimanche soir au jeudi soir)	32%		1 669,00 €	603,48 €	414,89 €	650,63 €
Abonnement 4 nuits (lundi soir au jeudi soir)	32%		1 523,16 €	565,75 €	348,15 €	609,26 €
Lycéens	32%	1 523,16 €				
Post-baccalauréat (Classes préparatoires et BTS)	32%	1 669,00 €				
<b>Repas occasionnel</b>	15%	3,80 €	3,80 €			
<b>COMMENSAUX</b>						
<b>Tarif 1</b> Personnels Etat et Région titulaires, stagiaires, contractuels de catégorie C, (contrats aidés, assistants d'éducation, assistants linguistiques, apprenti, emploi d'avenir, volontaires du Service Civique) affectés à l'établissement	15%	2,81 €	2,81 €			
<b>Tarif 2</b> Personnels Etat ou Région (titulaires, stagiaires, contractuels, catégorie A ou B affectés à l'établissement dont l'indice majoré est inférieur ou égal à 465	15%	4,55 €	4,55 €			
<b>Tarif 3</b> Personnels Etat et Région titulaires, stagiaires, contractuels, de catégorie A ou B affectés à l'établissement dont l'indice majoré est supérieur à 465	15%	5,31 €	5,31 €			
<b>Tarif 4</b> Apprentis des CFA fréquentant un EPLE ou un EPLEPFA	15%	4,35 €	2,81 €			
<b>Tarif 5</b> Jeunes de moins de 21 ans en contrat de professionnalisation préparant un diplôme jusqu'au niveau baccalauréat inclus Stagiaire de la formation continue	15%		4,35 €			
<b>Tarif 6</b> Repas Hôte de Passage	15%	8,24 €	8,24 €			
<b>Tarif 7</b> Petit déjeuner	15%	1,55 €	1,55 €			
Nuitée pour un volontaire du Service Civique		5,79 €	5,79 €			

Pour information :

L'Aide Régionale à la Restauration (ARR) est attribuée aux élèves inscrits dans les établissements de l'enseignement public de l'ancienne Région Aquitaine sous statut scolaire, bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS), sans condition d'âge.  
La valeur de l'ARR est maintenue pour l'année 2017 à hauteur de **0,41€ par repas** (midi et soir).

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 NOVEMBRE 2016**  
**PROPOSITION TARIFAIRE ANNEE 2017 - LYCEE CASSIN**

Tarifs Restauration et Hébergement	TARIFS	
	<i>rappel 2016</i>	<b>2017</b>
<b>AUTRES TARIFS RESTAURATION ET HEBERGEMENT</b>		
Goûters (Rugby = 1,35 € en 2013)	1,40€ à 2,30€	<b>1,40€ à 2,30€</b>
Repas exceptionnels Adultes	15 à 30 €	<b>15 à 30€</b>
Nuitée (personne extérieure)	12,50 €	<b>13,00 €</b>
Nuitée (personne Education Nationale)	11,50 €	<b>12,00 €</b>
Nuitée à la semaine (agents & stagiaires formation continue)	32,50 €	<b>33,00 €</b>
Nuitée au mois (assistants langue, agents)	97,00 €	<b>98,00 €</b>